

la filièrè

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

CFPTS

CFASVA



CALENDRIER 2023

Les programmes des formations menant à une certification officielle sont conformes aux règlements en vigueur. Les objectifs de formation sont consultables sur le site et les objectifs pédagogiques complets sont consultables sur les fiches descriptives de chaque stage.

Nos stages se déroulent sur le site du CFPTS à Bagnolet, sauf indication contraire inscrite dans nos fiches descriptives. Les formations de ce calendrier sont conçues, réalisées et dispensées par le CFPTS à l'exception de celles qui font l'objet d'une collaboration notée dans nos supports.

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS ! WWW.CFPTS.COM

La Filière
Centre National de Formation
CFPTS – CFASVA
92, avenue Gallieni
93177 Bagnolet Cedex



Accueil général et information

01 48 97 25 16
Marie Komperdra
Johanna Freire
contact@cfpts.com

Chargée d'orientation Référénte handicap

Aurélie Clonrozier
aclonrozier@cfpts.com

Directrice des formations

Relations entreprises
Béatrice Gouffier
bgouffier@cfpts.com

Relations entreprises CFASVA

Bojana Momirovic
bmomirovic@cfa-sva.com

Suivi pédagogique

Maria Basch
mbasch@cfpts.com
Mathilde Czynszyn
mczynszyn@cfpts.com
Lisa Korsak
lkorsak@cfpts.com
Florence Leroy
fleroy@cfpts.com

Administration des formations

Amandine Chauvey
achauvey@cfpts.com
Emeline Lemaire
elemaire@cfpts.com
Nawel Mazouzi
nmazouzi@cfpts.com

ÉDITORIAUX P.2 À 5

Préserver notre mission essentielle P.2
Travailler avec le terrain P.5

EN 2023 P.6 À 15

L'excellence dans la diversité P.7
Des formateurs en prise
directe avec vos besoins P.7
Un centre ouvert à tous P.9
Coopérer avec tous
les acteurs du secteur P.10
Favoriser votre insertion
professionnelle P.12
Rapatriement des ateliers
de Pantin à Bagnolet P.14

LES FORMATIONS INITIALES AVEC LE CFASVA P.16 À 21

Avec ou sans bac,
en alternance (apprentissage)

LES FORMATIONS CATALOGUE DU CFPTS P.22 À 69

Outils transversaux P.22
Direction technique / Régie P.26
Administration P.32
Plateau P.36
Lumière P.40
Son P.46
Vidéo P.52
Décor / Accessoires P.58
Prévention des risques P.64

LES FORMATIONS À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES P.70 À 73

CGV P.76

PRÉSERVER NOTRE MISSION ESSENTIELLE

Durant la crise sanitaire, le secteur de la culture a été classé sans appel dans la catégorie des activités non essentielles. Pourtant, l'évidence s'impose : la culture est non seulement essentielle, mais indispensable !

Les techniciens de la culture sont un maillon, lui aussi vital, de cette chaîne qui va du spectacle vivant au musée, de l'événementiel au cirque, de la danse aux bibliothèques, des parcs de loisirs à la musique... Or, à l'heure de la reprise, la pénurie de main-d'œuvre « technique » pèse sur nos secteurs.

Dans ce cadre, le rôle fondamental de La Filière est plus que jamais de satisfaire à un double niveau de demandes. Développer les compétences sur des métiers techniques dont les structures ont besoin : les collaborations que nous mettons en place avec les acteurs institutionnels et structures professionnelles répondent à cette exigence, tout comme les relations nouées au fil des années avec des constructeurs, des concepteurs. Parallèlement, nous répondons à des demandes individuelles, celles de professionnels en activité qui souhaitent aller plus loin dans leur pratique, acquérir des compétences nouvelles, consolider

leurs savoir-faire ou donner une nouvelle orientation à leur carrière. Celles aussi de jeunes en quête d'une formation initiale à même de donner la bonne impulsion à leur démarrage dans nos métiers. Pour chacun, individuellement, nous nous attachons à orienter, à accueillir, à accompagner et, bien évidemment, à offrir des formations adaptées.

Au carrefour de ces besoins, La Filière offre un patchwork unique de compétences, d'expériences, de parcours et de projets. Cette diversité est notre force. Nos locaux, plus que des lieux d'apprentissage, sont des espaces de rencontre et d'échange. S'adresser à La Filière, c'est l'assurance de se voir proposer une formation rigoureuse, concrète, d'une qualité reconnue et certifiée, et c'est la garantie d'être au contact de nos métiers multiples, dans le respect de chacun.

BRUNO BURTRÉ
Directeur général





TRAVAILLER AVEC LE TERRAIN

L'élaboration de notre offre de formation est, depuis toujours, soumise aux besoins réels de nos secteurs. Que ce soit par le biais de notre réseau de formateurs ou bien grâce à la présence au sein de notre conseil d'administration de représentants des organisations de salariés et d'employeurs, la remontée d'informations depuis le terrain nous permet de nous adapter à des demandes qui sont, par nature, en constante évolution.

Le choc de la pandémie nous a incités à refaire un point sur cette adéquation, en nous appuyant directement sur les acteurs du terrain. Nous avons donc lancé un cycle de commissions de secteur, ouvertes à des responsables de services de structures du spectacle et de l'événementiel ainsi qu'à des représentants des constructeurs. Les deux premières sessions, portant sur la lumière et le son, nous ont permis de confirmer la pertinence de nos formations, qui sont jugées par les participants en correspondance avec leurs besoins.

Reconduite à plus de 90 %, l'offre de formation 2023 connaît une grande stabilité. Nos efforts se sont concentrés sur l'intégration toujours plus poussée de la logique de blocs de compétences pour les formations certifiantes avec la proposition nouvelle autour de la formation de *Régisseur général*. Cette démarche caractérise également la certification

de *Régisseur de spectacle et d'événement* (options Plateau, Lumière, Son et Vidéo).

Ces rencontres avec la profession, que nous souhaitons développer sous différentes formes, ont également vocation à être un lieu d'échange constructif, qui permette d'associer leurs participants, formateurs, professionnels extérieurs et équipe pédagogique du centre, aux réflexions prospectives en matière de développement pédagogique. Elles sont ainsi l'occasion d'approfondir les partenariats avec les fabricants et les concepteurs, et de proposer aujourd'hui des formations élaborées en collaboration avec ces acteurs, en parfaite complémentarité avec le reste de notre offre.

BÉATRICE GOUFFIER
Directrice des formations





L'EXCELLENCE DANS LA DIVERSITÉ

En 2023, La Filière vous propose 128 formations continues, dont 8 nouvelles, et 13 formations initiales en apprentissage, dont 3 nouvelles, ainsi qu'autant de stages à la carte que nous en demanderont les entreprises. La plupart se déroulent dans les locaux de Bagnolet et vous permettent d'apprendre et de parfaire vos pratiques sur des installations techniques performantes, qui reflètent bien les réalités professionnelles. Pour chacune des formations, le parti pris pédagogique est de confronter les connaissances acquises ou consolidées à des études de cas ou à des mises en situation professionnelle. Vous avez ainsi l'assurance de pouvoir traduire directement dans vos pratiques les contenus de vos formations.

DES FORMATEURS EN PRISE DIRECTE AVEC VOS BESOINS

La Filière est avant tout un lieu de transmission directe des savoirs et des compétences. Nos formateurs sont tous issus du tissu professionnel, intermittents ou permanents en activité. Leurs parcours, et la passion qui les anime, sont pour vous la garantie d'une pédagogie concrète, en parfaite adéquation avec la réalité de vos métiers. Ils forment également un réseau qui nous permet d'ausculter en permanence les évolutions du secteur et d'ajuster nos propositions en conséquence.

↑
Studio D211
L'un des trois
ensembles
pédagogiques
dédiés au son

←
Le C202
L'un des deux
ateliers accessoires



**LA FILIÈRE SE VEUT ACCESSIBLE À TOUS.
LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT
DES DEMANDES DE FINANCEMENT
TOUT COMME L'OFFRE DE FORMATIONS
EN APPRENTISSAGE RÉMUNÉRÉES
CONTRIBUENT À LA LEVÉE DES BARRIÈRES
ÉCONOMIQUES À L'ENTRÉE EN FORMATION.**



↑
Le laboratoire
des accessoiristes

←
Vue du grand plateau

UN CENTRE OUVERT À TOUS

La Filière s'engage à garantir à chacun un espace de travail et d'apprentissage dans les meilleures conditions et sans discrimination. Elle s'engage pour l'égalité et la diversité et contre les discriminations et le harcèlement, et appuie son action sur une charte claire, consultable sur notre site. Une cellule Violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) a été créée. Le centre s'attache également à accueillir et à accompagner les personnes en situation de handicap. Pour le CFASVA,

cette réponse peut passer par des aménagements individualisés des procédures d'admission, et un suivi sur la présence en entreprise. Dans le domaine de la formation continue, le cadre est généralement celui de l'accompagnement d'un parcours professionnel, notamment sur les actions de maintien dans l'emploi après un accident ou une maladie. Cet engagement s'est, par exemple, traduit par l'élaboration de fiches métiers handicap, en collaboration avec Audiens, pour les régisseurs et les administrateurs.



COOPÉRER AVEC TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR

Afin de mettre en place ses formations, La Filière coopère avec de nombreux acteurs dont le concours est indispensable à son activité. Depuis de longues années, les fabricants et les concepteurs nous aident à proposer à nos stagiaires et apprentis les outils incontournables dans les différents secteurs. Ce soutien nous assure d'être en mesure de placer chacun dans les conditions les plus proches de la réalité du terrain. Ce travail se poursuit dans certains cas par l'élaboration de contenus de formation dédiés à des produits-phares, résultant d'une étroite collaboration avec les entreprises concernées, et agréés par elles.

La Filière œuvre également avec les principaux organismes financeurs afin de faciliter l'accès à nos formations, quels que soient votre situation et votre statut. Par ailleurs, de nombreux autres partenaires nous assistent dans notre activité, qu'il s'agisse de soutiens institutionnels, de partenaires de certification, de projets, ou de tous ceux qui accompagnent notre quotidien, sans oublier les entreprises de spectacle et d'événementiel, les prestataires, les structures culturelles, nos partenaires historiques qui accueillent nos apprentis et nos stagiaires au fil des ans.

↑
La salle électricité

→
L'atelier serrurerie
de la Filière est
revenu à Bagnolet



Nos partenaires de prestation pédagogique

Agora SAS, Amadeus, BA Formation/Stoporisk, d&b audiotechnik, Devhom, ECN, ETC, Ina, L-Acoustics, Modulo Pi, Nexo, Sonogramme, Université Gustave-Eiffel, Thalie Santé, Yamaha.

Nos partenaires de mise en œuvre pédagogique

Abaqueplast, Algam, ADIS 95, Advanced Audio, AFMG, Agora SAS, AIS Multimedia, Amadeus, Audiopole, Audioprice, Auvissys, Auvitran, Axente, Bargraph, Best Audio, Blackout, B Live, Brain Modular, Castolin, ComSoft, Cos Corp, d&b audiotechnik, Décor Plus, Dell, De Préférence, Dushow, DV2, Euphonia, EVI, FL Décor, Flux, Freevox, Gotronic, Groupe Godet, Hadjaz.L, Haliotis, IDF Machines à bois, Impact, Inmac, KDI, L-Acoustics, La Boutique du Spectacle, LDLC Pro, Legallais, Locsoud, Magnum, Merging

Technology, Messer, Millumin, Nexo, Novelty, Pacon, Paris Berlin, Peter Lavem, Polyester 93, Prudhomme Transmission, Regl'Artech, Rexel, Richardson, RS Components, RVE, Sartorius, Sennheiser, Sonepar, Sonoss, Steliau Technology, Studio France, Union Bois, Wstore, Yamaha.

Nos partenaires institutionnels

Afnor Certification, CPNEF-AV, CPNEF-SV, DGCA, DGEFP, DRAC, Région Île-de-France, Ville de Bagnolet.

Nos partenaires de certification

CPNEF-SV, Dekra, Devhom, ECN, GRIM EDIF, Ministère de l'Éducation Nationale, Stoporisk / BA Formation.

Nos partenaires financeurs

Afdas, Erasmus+, France compétences, Pôle emploi, Transitions Pro.

Nos partenaires projets

Damu, Erasmus+, FTVT, Ofaj, Pro Tandem, Rose Bruford College, Viljandi Culture Academy.

Nos partenaires au quotidien

APG, Air Liquide, Alliance Logistics, Alsetel, Atlantic Chimie Industrie, Bruneau, Cave de Vouvray, Celeste, Climex, ESSI Corail, ETC France, Eurocatering, France Sécurité, Groupe RG, LDLC Pro, Leroy Merlin, Papeterie Picard, Raja, Vigneau-Chevreau.

Le CFPTS et le CFASVA remercient tous ces acteurs sans lesquels nos formations ne pourraient se réaliser.



FAVORISER VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Toutes nos formations sont validées par une attestation de fin de formation, véritable sésame pour l'accès à l'emploi. Quant aux formations certifiantes du CFPTS, le taux moyen d'insertion professionnelle de 90 % parle de lui-même.

Le CFPTS délivre sept certifications professionnelles enregistrées, ou en cours d'enregistrement, au RNCP¹ :

- Directeur technique de spectacle et d'événement, niveau 7 (Eu) ;
- Administrateur de spectacle vivant ;
- Régisseur général de spectacle et d'événement, niveau 6 (Eu) ;
- Régisseur de spectacle et d'événement, niveau 5 (Eu), spécialisation lumière, plateau-scène, son ou vidéo.

**Le CFPTS prépare à :
deux certifications professionnelles enregistrées au RNCP¹ :**

- Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel, son, lumière plateau, vidéo, niveau 4 (Eu) délivrée par le GRIM EDIF ;
- CAP Accessoiriste-Réalisateur, niveau 3 (Eu) délivrée par l'Académie de Créteil.

trois certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par la CPNEF-SV² :

- Accrocheur-rigger, enregistré au RNCP¹ ;
- Électricien du spectacle, enregistré au RNCP¹ ;
- Responsable de la sûreté.

¹ Répertoire National des Certifications Professionnelles

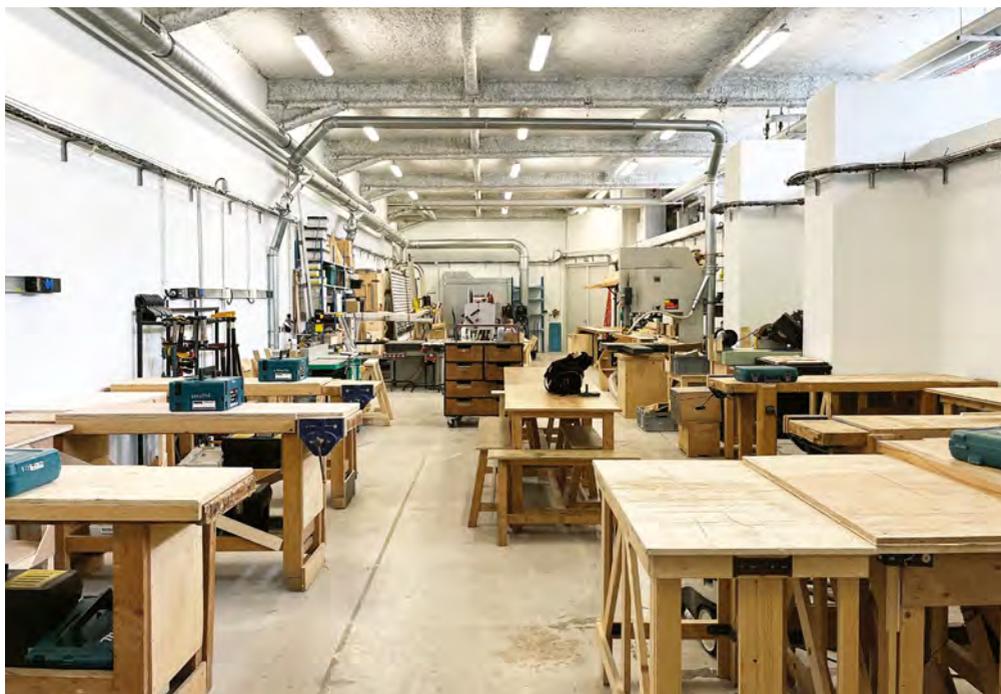
² Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant



**Les certifications du CFPTS
sont organisées autour de blocs
de compétences évalués par
des jurys de professionnels.**

Plus fluide et plus souple, ce système de certification nous permet de vous accompagner en personnalisant votre parcours de formation et de certification sur six mois, un an, deux ans... tout au long de la vie. Les blocs de compétences vous garantissent un meilleur financement et les certifications obtenues faciliteront votre insertion professionnelle grâce, notamment, à une meilleure visibilité des compétences attestées. Pour tous les publics.

↑
Trois espaces permettant
les mises en situation
professionnelle :
le grand plateau, le théâtre
et l'espace J. George



RAPATRIEMENT DES ATELIERS DE PANTIN À BAGNOLET

Cette année, les ateliers de serrurerie et de menuiserie réintègrent le centre de Bagnolet et y accueilleront les stages de construction. Ce déménagement voit revenir dans nos locaux historiques des formations emblématiques de l'établissement telles que *Techniques de construction de décor* ou *Constructions métalliques et serrurerie*, entre autres. Ce sont ainsi deux grands espaces de 169 m² (Serrurerie) et 188 m² (Menuiserie) qui seront placés au cœur du site. Toutes les installations précédemment déployées à Pantin, des postes de travail individuels entièrement équipés aux machines-outils en passant par les systèmes d'aspiration

et de filtration des poussières de bois et des fumées de soudage, ont trouvé leur place dans ces ateliers. La qualité et le confort pédagogiques ont été privilégiés, et les utilisateurs de ces espaces côtoieront de nouveau tous les autres publics du centre.

↑
L'atelier menuiserie
se réinstalle dans
les locaux de Bagnolet

→
Le grand plateau
de La Filière





FORMATIONS INITIALES AVEC LE CFASVA

Une précieuse expérience sur le terrain pour assurer la pratique, et des intervenants professionnels et prestigieux en centre de formation, c'est le combo gagnant pour débiter sa carrière !

VOUS N'AVEZ PAS LE BAC

TECHNICIEN DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT: SON, LUMIÈRE, PLATEAU, VIDÉO

Certification professionnelle de niveau 4, enregistrée au RNCP*

Partenariat GRIMEDIF

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiel ou de prestations.

Janvier 2023 – Avril 2024

770 heures en centre de formation et 1 505 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 14 participants

RÉGISSEUR OPTION SON, LUMIÈRE, PLATEAU OU VIDÉO

Formation sur 32 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : en fonction du parcours et des expériences professionnelles, technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

Janvier 2023 – Septembre 2025

1 680 heures en centre de formation et 3 325 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

VOUS AVEZ LE BAC

RÉGISSEUR PLATEAU

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : en fonction du parcours et des expériences professionnelles, technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien lumière, poursuiveur, pupitreux, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

RÉGISSEUR SON

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien son, régisseur son, sonorisateur.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

RÉGISSEUR VIDÉO

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

VOUS AVEZ UN BAC + 2 OU 3

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes diplômés minimum Bac + 2, de moins de 30 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : régisseur général de tournée, de compagnie, de structure ou d'événementiel, régisseur technique, régisseur de production, etc.

Octobre 2023 – Février 2025

875 heures en centre de formation et 1 703 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage | 10 participants

L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS INITIALES
QUE DISPENSE LE CFPTS
POUR LE CFASVA EST
PENSÉ POUR TOUS LES
SECTEURS DU SPECTACLE
VIVANT ET POUR TOUTES
LES ENTREPRISES
CULTURELLES.

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Licence Professionnelle

Partenariat Université Gustave-Eiffel

Public : jeunes diplômés minimum Bac + 2, de moins de 30 ans, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques réseaux et numériques.

Métiers préparés : administrateur de réseaux scéniques, régisseur spécialisé en technologies numériques, administrateur système et réseau, responsable informatique d'un lieu de spectacle.

Novembre 2023 – Septembre 2024

510 heures en centre de formation et 1 310 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage | 14 participants

ADMINISTRATEUR DE SPECTACLE VIVANT

Formation initiale en alternance

Public : jeunes diplômés minimum Bac + 3 à dominante gestion, de moins de 30 ans, ayant une approche du spectacle vivant.

Métiers préparés : administrateur de spectacle, administrateur général, administrateur délégué, administrateur de compagnie, administrateur / chargé de production, etc.

Octobre 2023 – Octobre 2024

623 heures en centre de formation et 1 197 heures en entreprise sous contrat d'apprentissage | 10 participants

**LA FILIÈRE REMERCIE
TOUTES LES ENTREPRISES
CULTURELLES
ET DE SPECTACLE
QUI ACCUEILLENT
NOS APPRENTIS ET
AVEC LESQUELLES NOUS
SOMMES EN DIALOGUE
PERMANENT.**

En 2022-2023

Agecam Espace Culturel André Malraux,
Association Cité-Théâtre,
Association Théâtre Traversière,
B Live,
Backstage,
Bam Holding,
Bonlieu Scène nationale,
Centre d'Art vivant,
Centre des bords de Marne,
Château de Versailles Spectacles,
Conservatoire national supérieur
de Musique et de Danse de Paris,
Contact Sonorisation Éclairage Vidéo,
De Préférence,
Disneyland Paris,
Dushow,
Écoutez Voir,
EPCC d'Issoudun,
ETC Audiovisuel,
Fréquence,
GL events Audiovisuel,
Grande Halle de La Villette,
La Cartonnerie Reims,
La Ferme du Buisson,
La Filature,
L'Azimut – Théâtre Firmin-Gémier,
Le Carreau du Temple,
Le Centquatre-Paris,
Le Quai-CDN d'Angers,
Le Sax,
Le Train Théâtre,
Le Volcan,
Les Bords de Scènes,
Magnum,
Mairie de Clermont-Ferrand,
Mairie de Combs-la-Ville,
Mairie de La Courneuve,

Mairie de Marly-le-Roi,
Mairie de Noisy-le-Grand,
Mairie de Paris,
MC 93,
Metz en scènes,
Nouveau Théâtre de Montreuil,
Novelty,
Odéon-Théâtre de l'Europe,
Opéra de Rouen,
Opéra national de Lorraine,
PLF Groupe,
Points communs,
Radio France,
RégieTek,
Scène nationale d'Orléans,
Silence,
Sodexo Sports et Loisirs,
Sound & Light Systems,
Spectaculaires,
Théâtre Auditorium de Poitiers,
Théâtre d'Angoulême,
Théâtre de l'Athénée,
Théâtre de la Commune-CDN
d'Aubervilliers,
Théâtre de la Ville,
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines,
Théâtre de Suresnes Jean-Vilar,
Théâtre des Bouffes du Nord,
Théâtre du Châtelet,
Théâtre national de Bretagne,
Théâtre national de Chaillot
Théâtre national de l'Odéon,
Théâtre national de la Colline,
Université Paris-Nanterre,
VB Presta,
Wave Event,
etc.



OUTILS TRANSVERSAUX

Nous avons rassemblé ici des formations outils qui peuvent vous être utiles quels que soient votre domaine technique d'origine ou vos objectifs professionnels.

AU CFA : FORMATION INITIALE EN ALTERNANCE JUSQU'À 29 ANS

(voir p.18)

TECHNICIEN DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Formation initiale en alternance

Certification professionnelle

de niveau 4, enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Objectifs : développer les compétences liées aux activités de technicien lumière pour monter, câbler, régler, maintenir les équipements utilisés pour l'éclairage de spectacles et de manifestations événementielles, collaborer à l'élaboration d'un spectacle ou d'une prestation sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique.

Métiers préparés : technicien d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiel ou de prestations.

Secteurs : spectacle vivant (théâtre, danse, opéra, musique, cirque, arts de la rue) et événementiel.

Structures : salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs, collectivités locales, compagnies de théâtre ou de danse, etc.

Janvier 2023 – Avril 2024

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

ÉLECTRICITÉ LES INSTALLATIONS DU SPECTACLE

Public : techniciens de spectacle depuis plus d'un an.

Objectifs : développer ses connaissances et compétences en électricité : construction, fabrication, mise en œuvre de coffrets électriques mobiles temporaires, destinés aux spectacles et aux manifestations événementielles de petite et moyenne envergure.

6 novembre – 8 décembre

175 heures | 10 participants

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

Public : techniciens / régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : produire et diffuser en streaming la captation d'une représentation scénique ou tout type d'événement.

16 octobre – 20 octobre

35 heures | 8 participants

RÉSEAUX POUR LE SPECTACLE

Les fondamentaux TCP IP

pour les réseaux son, lumière et vidéo

Public : régisseurs vidéo, régisseurs son, régisseurs lumière.

Objectifs : exploiter les réseaux scéniques son, lumière et vidéo : terminologie, protocoles, périphériques, infrastructure réseau, environnement IP. Mises en œuvre et applications.

11 décembre – 22 décembre

70 heures | 8 participants

OSC

Interconnexion d'outils de régie et de création

Public : artistes, techniciens ou régisseurs plateau, son, lumière, vidéo, réseau ou pluridisciplinaires.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'analyse des besoins et à la mise en œuvre d'interconnexions entre outils de régie et / ou de création décor, plateau, son, lumière, vidéo, réseau dans les domaines de l'exposition, du spectacle vivant et de l'événementiel.

15 novembre – 17 novembre

21 heures | 8 participants

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens, muséographes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires pour intégrer les outils Arduino dans une démarche artistique et répondre à des besoins techniques : identifier les spécificités de fonctionnement et les types d'utilisation, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication.

26 juin – 30 juin

4 décembre – 8 décembre

35 heures | 8 participants

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens, muséographes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires pour appréhender l'utilisation de Raspberry Pi dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisation, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication.

12 juin – 16 juin

35 heures | 8 participants

QLAB

Conduite son et vidéo

Public : techniciens et régisseurs son et / ou vidéo.

Objectifs : paramétrer et exploiter l'outil QLab pour répondre à une demande artistique et / ou technique en son et / ou en vidéo.

18 décembre – 22 décembre

35 heures | 8 participants

QCAD

CAO-DAO 2D

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs et techniciens lumière, son, vidéo, constructeurs, accessoiristes, scénographes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel QCAD en 2D. Pratiquer les bases du logiciel de DAO 2D, permettant de créer tout plan technique nécessaire à l'activité d'une salle de spectacle (accueil ou création de spectacles) et à la création et conception de décors et d'accessoires (plan de masse, plan de situation, plan d'implantation de décors, coupe, élévation).

22 mai – 26 mai

35 heures | 8 participants

SKETCHUP 3D

Public : scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes, régisseurs généraux, régisseurs lumière, régisseurs son, régisseurs de spectacle, directeurs techniques.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel SketchUp Pro en 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

27 mars – 7 avril

70 heures | 8 participants

AUTOCAD 2D

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

17 avril – 28 avril

18 septembre – 29 septembre

70 heures | 8 participants

AUTOCAD 2D ET 3D

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel AutoCAD en 2D et 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

20 février – 17 mars

18 septembre – 13 octobre

140 heures | 8 participants

DES FORMATIONS OUTILS QUI DÉBORDENT LE CADRE D'UN SEUL SECTEUR PROFESSIONNEL ET VOUS PERMETTENT DE RENCONTRER DES TECHNICIENS D'AUTRES SPÉCIALITÉS. N'OUBLIEZ PAS NON PLUS LE DOMAINE TRANSVERSAL DE LA PRÉVENTION DES RISQUES. voir nos formations en page 65



DIRECTION TECHNIQUE / RÉGIE

Secteurs historiques du CFPTS, la direction technique et la régie rassemblent des formations métier et des formations de qualification ou de perfectionnement.

FORMATIONS MÉTIER FORMATIONS LONGUES

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composant la certification finale du RNCP*.

DIRECTEUR TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT

Certification professionnelle de niveau 7 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale. Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise sera prise en considération.

Objectifs : participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure et planifier leurs actions ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et de sécurité ; garantir l'entretien des lieux et des équipements ; programmer les investissements. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels.

4 octobre 2023 – 15 mars 2024

749 heures | 10 participants

DIRECTION TECHNIQUE ENCADREMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÈNEMENT, SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL, SÛRETÉ

Public : régisseurs confirmés désireux de structurer leurs connaissances et d'acquérir des méthodologies de travail.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et de sécurité au travail et de sûreté des événements.

4 octobre – 17 novembre

224 heures | 14 participants

DIRECTION TECHNIQUE PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE ET ÉLABORATION BUDGÉTAIRE DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÈNEMENT

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction : expertiser et analyser un projet ; veiller à la faisabilité technique, organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs nécessaires.

20 novembre – 22 décembre

175 heures | 14 participants

DIRECTION TECHNIQUE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÈNEMENT

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour accompagner la gestion des compétences des équipes.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction : coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure.

4 janvier – 7 février

175 heures | 14 participants

DIRECTION TECHNIQUE CONDUITE DE PROJETS DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÈNEMENT

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour participer pleinement à la conduite de projets auprès d'une direction artistique ou d'une structure.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion. Accompagner sa direction à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels.

8 février – 14 mars

175 heures | 14 participants

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

FORMATIONS MÉTIER FORMATIONS LONGUES

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composant la certification finale du RNCP*.

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle de niveau 6 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : régisseurs de spectacle vivant ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectifs : développer les compétences relationnelles, méthodologiques, d'organisation et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général : compréhension artistique, technique et logistique d'un projet, interface administrative et technique, encadrement d'équipes.

18 septembre 2023 – 20 février 2024
707 heures | 10 participants

**POUR CHAQUE FORMATION
DE CE CALENDRIER,
N'HÉSITEZ PAS
À DEMANDER UNE FICHE
DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE.**

RÉGIE GÉNÉRALE COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT

Les outils de régie générale

Public : régisseurs de spectacle vivant ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son, vidéo.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques nécessaires au régisseur général pour la préparation et la coordination de l'exploitation technique d'un spectacle ou d'un événement.

18 septembre – 9 novembre
266 heures | 12 participants

RÉGIE GÉNÉRALE COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES TECHNIQUES

Encadrement, accueil et coordination

Public : régisseurs de spectacle vivant ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.

Objectifs : développer les compétences propres au régisseur général pour l'encadrement des équipes, nécessaires à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un événement.

10 novembre 2023 – 10 janvier 2024
238 heures | 14 participants

RÉGIE GÉNÉRALE ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT

Ordonnancement de projets
et étude de faisabilité d'un projet

Public : expérience de régie générale.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques de gestion d'un projet de spectacle ou d'événement : analyse du projet, ordonnancement des tâches, suivi budgétaire et accompagnement de la mise en œuvre de la prévention des risques.

13 janvier – 22 février
203 heures | 14 participants

RÉGIE TECHNIQUE

Préparer et mettre en œuvre l'accueil technique d'un spectacle

Public : techniciens ou chargés de production ayant déjà une bonne approche des techniques du spectacle vivant ; expérience d'au moins trois ans dans un de ces domaines.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la préparation et à l'accueil technique de spectacles et de manifestations événementielles : adapter une fiche technique en fonction d'un lieu ; planifier l'organisation d'un spectacle et sa mise en œuvre technique ; mettre en œuvre les moyens techniques ; identifier les risques professionnels et les outils d'une démarche de prévention.

23 mars – 24 mai

280 heures | 12 participants

GESTION DE PROJETS D'EXPOSITION

Méthodologie, ordonnancement, suivi budgétaire

Public : régisseurs d'exposition, régisseurs techniques, régisseurs d'œuvres, chefs d'équipe monteurs.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques, d'organisation et de gestion / suivi budgétaire pour des projets d'exposition : identifier le type d'organisation / organigramme en fonction de la typologie d'une structure ; identifier les étapes de réalisation ; développer une méthodologie de réalisation du planning et du budget ; ordonnancer les tâches ; réaliser les budgets du projet et les budgets techniques.

20 mars – 31 mars

70 heures | 2 participants

NOUVELLE FORMULE RÉGIE D'EXPOSITION

Muséographie et exposition temporaire

Public : techniciens, monteurs, accrocheurs, régisseurs d'espaces, techniciens et régisseurs de spectacle.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques, d'organisation et de gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur d'exposition : compréhension scénographique d'un projet, planification et coordination de toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'une exposition, sur ses aspects techniques.

7 mars – 28 avril

210 heures | 10 participants

SENSIBILISATION AUX RÉSEAUX SCÉNIQUES POUR LES CADRES TECHNIQUES

Lieux fixes et événements

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs.

Objectifs : identifier et gérer les spécificités de la mise en œuvre de technologies utilisant du réseau dans une régie générale / direction technique d'un lieu fixe ou d'un événement.

23 janvier – 27 janvier

16 octobre – 20 octobre

35 heures | 14 participants

FONDAMENTAUX DE GESTION, PLAN D'INVESTISSEMENT ET ENJEUX BUDGÉTAIRES

Les problématiques de budgets pour la direction technique

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

Objectifs : bâtir une proposition d'investissement pluriannuelle en prenant en compte les immobilisations nécessaires à l'activité. Échanger de manière pertinente et être force de proposition auprès de la direction administrative et financière. Développer une réflexion stratégique pour la construction d'un plan d'investissement et la maîtrise des impacts en termes de résultats sur les comptes de la structure.

26 avril – 27 avril

14 heures | 10 participants

GESTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU BÂTIMENT DE SPECTACLE

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

Objectifs : coordonner en sécurité l'ensemble des opérations d'entretien, de maintenance des équipements et des installations techniques du bâtiment. Établir des propositions budgétaires annuelles et pluriannuelles pour l'entretien et la maintenance générale et réglementaire. Assurer une veille permanente et le suivi des contrats de prestations d'entreprises extérieures dans le but d'optimiser la gestion du bâtiment.

27 novembre – 29 novembre
21 heures | 16 participants

FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE OU DE CRISE

Public : toute personne travaillant au sein d'une structure du secteur d'activité du spectacle vivant ou de l'événement, pour la mise en œuvre de projets de spectacles et / ou d'événements.

Objectifs : développer ses compétences dans le domaine de la gestion de crise pour pouvoir se positionner comme un acteur stratégique dans l'analyse du développement, des enjeux et des impacts d'une crise. Préparer sa structure en mettant en œuvre des outils et une démarche pour le management d'une situation dégradée et / ou de crise.

11 décembre – 13 décembre
21 heures | 16 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CONTRATS DE TRAVAIL
Cadre général et spécificités
Voir page 34

CONTRATS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION
Voir page 34

LA SÛRETÉ DANS LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE, CULTUREL, DE LOISIRS OU DE COMMERCE
Voir page 67

DÉVELOPPER LES RÉFLEXES SÛRETÉ DANS LES MÉTIERS DU TOURISME, DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DU COMMERCE
Voir page 67

SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES
Voir page 67

ÉLABORER DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES
Consignes – Procédures – Plans de prévention
Voir page 67

TOUTES NOS FORMATIONS SONT AUSSI ADAPTABLES À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES, CONTENUS ET DATES OU CAHIER DES CHARGES SPÉCIFIQUE. voir page 71



ADMINISTRATION

Encadrement, maîtrise des outils de gestion, de finance et de droit : au-delà des modules de qualification et de perfectionnement au choix, venez développer au sein du CFPTS un langage commun avec les équipes techniques !

ADMINISTRATEUR DE SPECTACLE VIVANT

Public : professionnels du spectacle vivant, diplômés d'un Bac + 4 à dominante gestion, ayant déjà une expérience de l'encadrement des métiers administratifs dans le spectacle vivant d'au moins deux ans.

Objectifs : développer les compétences juridiques, économiques et relationnelles nécessaires à l'encadrement administratif d'un projet artistique (théâtre, musique, danse, arts de la rue) et / ou d'un lieu de spectacle vivant (entreprises culturelles, institutions, compagnies, festivals, etc.).

Nous consulter

455 heures | 15 participants

DÉVELOPPER LES FINANCES ET LES BUDGETS

Instruments financiers et outils spécifiques

Public : attachés de production, assistants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : maîtriser les concepts et les connaissances en comptabilité, en fiscalité, en analyse financière, budgétaire et en suivi de trésorerie, nécessaires à la mise en œuvre des outils de gestion d'un projet ou d'une structure.

13 février – 14 mars

70 heures | 15 participants

NOUVELLE FORMULE RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Subventions, crédits européens, mécénat, parrainage

Public : attachés de production, assistants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, ayant déjà une pratique de l'élaboration des budgets ou ayant suivi la formation « Développer les finances et les budgets ».

Objectifs : développer une méthodologie et des outils efficaces pour accompagner de nouveaux projets, organiser sa recherche de financements, construire et présenter des demande de subventions, crédits européens, mécénat, parrainage.

20 mars – 4 avril

42 heures | 15 participants

CONTRATS DE TRAVAIL

Cadre général et spécificités

Public : attachés de production, assistants, directeurs techniques, régisseurs généraux, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : définir le champ légal et social qui régit le spectacle vivant pour maîtriser l'utilisation des différents contrats de travail.

Nous consulter

28 heures | 3 participants

CONTRATS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION

Public : attachés de production, assistants, directeurs techniques, régisseurs généraux, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : utiliser les notions juridiques, générales et spécifiques, pour rédiger, négocier, amender les termes d'un contrat en fonction des projets et en apprécier les conséquences.

Nous consulter

21 heures | 15 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES POUR LES NON TECHNICIENS

Public : personnels chargés de la coordination de production, assistants et administrateurs de manifestations événementielles et / ou de spectacles.

Objectifs : développer une vision technique des moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour optimiser sa relation avec les équipes techniques et la gestion des projets spectacles.

23 janvier – 27 janvier

23 octobre – 27 octobre

35 heures | 12 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Voir page 67

**RETROUVEZ
TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CFPTS.COM
ET SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK, LINKEDIN,
YOUTUBE ET INSTAGRAM.**



PLATEAU

Traditionnel et innovant, le plateau est le lieu où convergent toutes les problématiques de la création, mais il lui faut aussi répondre à ses besoins techniques propres.

AU CFA : FORMATION INITIALE EN ALTERNANCE JUSQU'À 29 ANS

(voir p.18)

RÉGISSEUR PLATEAU

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : en fonction du parcours et des expériences professionnelles, technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

RIGGING ACCROCHEUR RIGGER

Certificat de qualification professionnelle de niveau 4 (Eu), enregistré au RNCP*

Public : techniciens de spectacle amenés à mettre en œuvre des systèmes d'accroches et de levage et souhaitant obtenir le CQP Accrocheur-rigger du spectacle vivant.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accrocheur-rigger : analyser une prestation d'accroche, et en assurer la mise en œuvre, le démontage. Préparer et organiser l'accroche et le levage ; monter, exploiter et démonter les systèmes d'accroche-levage, dans le respect des règles de sécurité.

16 janvier – 17 février
175 heures | 10 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU PLATEAU

Machinerie théâtrale : initiation

Public : techniciens du spectacle, artistes, ou toute personne souhaitant développer une vision technique des équipements du plateau.

Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation des matériels et l'installation des équipements scéniques du plateau théâtre.

12 juin – 16 juin
35 heures | 10 participants

TECHNICIEN PLATEAU

Machinerie scénique

Public : techniciens du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de machiniste / technicien plateau : mise en œuvre des équipements de la cage de scène et des matériels scéniques, manipulations de décors.

30 janvier – 24 février
140 heures | 10 participants

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE

Pyrotechnie d'intérieur

Public : techniciens du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre, en toute sécurité, de matières et d'objets pyrotechniques pour la scène.

6 mars – 10 mars
9 octobre – 13 octobre
35 heures | 8 participants

POUR CHAQUE FORMATION DE CE CALENDRIER, N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER UNE FICHE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE.

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

LES VOLS DANS LE SPECTACLE

Mouvements aériens d'artistes
et d'objets

Public : machinistes, cintriers
et techniciens plateau.

Objectifs : mettre en place,
régler et exploiter des équipements
destinés aux mouvements aériens
dans le spectacle.

20 novembre – 8 décembre

105 heures | 8 participants

NOUVEAU PRINCIPES ET PRATIQUE DES CINTRES

Public : machinistes
et techniciens plateau.

Objectifs : mettre en œuvre l'équipement
et la manœuvre des cintres contre-
balancés en montage et exploitation, en
toute sécurité et de façon ergonomique.

16 octobre – 27 octobre

70 heures | 10 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

MATIÉRAGES ET PATINES APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Spectacle vivant, cinéma, publicité

Voir page 62

FABRICATION D'ACCESSOIRES

Techniques mixtes et
customisation d'objets

Voir page 60

SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Voir page 63

ACCROCHE ET LEVAGE

Machinerie scénique

Voir page 68

ACCROCHE ET LEVAGE

Moteurs et ponts

Voir page 68

ACCROCHE ET LEVAGE

Machinerie scénique
(équipements fixes) et moteurs
et ponts (grils provisoires)

Voir page 68



LUMIÈRE

Une offre variée et très adaptable.
Votre évolution professionnelle prend
du sens avec des formations complémentaires
et des parcours modulaires multiples.

En mettre plein la vue

AU CFA : FORMATION INITIALE EN ALTERNANCE JUSQU'À 29 ANS

(voir p. 18)

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Formation sur 24 mois

Certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien lumière, poursuiveur, pupitreur, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

FORMATIONS MÉTIER FORMATIONS LONGUES

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composant la certification finale du RNCP*.

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Reconversion professionnelle, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur lumière dans le spectacle et l'événementiel : programmer et exploiter une conduite lumière, organiser le travail, mettre en œuvre les matériels et équipements d'éclairage, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques. Coordonner l'activité d'une régie (lumière, son, vidéo) pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

11 octobre 2023 – 6 juin 2024

1 085 heures | 10 participants

RÉGIE LUMIÈRE INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE

Monter, câbler, régler un éclairage de spectacle et d'événement

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle.

Objectifs : mettre en place et mettre en œuvre dans les règles de l'art et en toute sécurité un éclairage de spectacle.

11 octobre – 20 décembre
350 heures | 12 participants

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

RÉGIE LUMIÈRE EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES CONSOLES LUMIÈRE

Préparer, exploiter une régie lumière de spectacle et d'événement

Public : techniciens lumière souhaitant évoluer vers la régie lumière.

Objectifs : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

26 janvier – 4 avril

343 heures | 12 participants

RÉGIE LUMIÈRE ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquies les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie (lumière, son, vidéo) pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacle et d'événement.

20 avril – 26 mai

161 heures | 12 participants

ÉLECTRICIEN DU SPECTACLE

Certificat de qualification
professionnelle enregistré au RNCP*

Public : techniciens souhaitant intégrer les équipes effectuant la mise en œuvre de matériel de distribution électrique dans le cadre par exemple de : spectacles, studios de tournage, événements, expositions, etc.

Objectifs : développer les compétences nécessaires au métier d'électricien exécutant du spectacle vivant : mettre en œuvre les installations électriques, selon les attendus du chef électricien, dans le respect des délais, des règles de l'art et de sécurité des personnes et des biens, afin de fournir une distribution électrique aux autres corps de métiers intervenants.

16 janvier – 24 février

210 heures | 8 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DE LA LUMIÈRE

Public : techniciens, artistes ou toute personne souhaitant développer une vision technique de l'éclairage de spectacles.

Objectifs : développer des compétences pour assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements lumière.

20 février – 24 février

5 juin – 9 juin

18 septembre – 22 septembre

35 heures | 10 participants

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCLAIRAGE D'EXPOSITION

Expositions permanentes
et temporaires

Public : régisseurs lumière et techniciens lumière du spectacle vivant, techniciens lumière du patrimoine, et toute personne participant à la réalisation d'une exposition ayant besoin de connaître les spécificités de l'éclairage d'exposition.

Objectifs : appréhender les spécificités de l'éclairage muséographique et d'exposition, et de la mise en œuvre d'une régie lumière d'exposition afin d'optimiser sa pratique professionnelle.

6 novembre – 10 novembre

35 heures | 10 participants

NOUVELLE FORMULE LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCLAIRAGE POUR LE CONCERT

Public : régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.

Objectifs : explorer les champs artistiques et développer les compétences techniques nécessaires à la fonction de concepteur lumière pour un spectacle musical (concert, music-hall, spectacle son et lumière).

13 novembre – 17 novembre

35 heures | 8 participants

TOUTES NOS FORMATIONS SONT AUSSI ADAPTABLES
À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES, CONTENUS ET
DATES OU CAHIER DES CHARGES SPÉCIFIQUE. voir page 71

ETC EOS

Prise en main

Partenariat ETC

Public : techniciens ou régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : pouvoir exploiter les fonctions de base des consoles ETC EOS pour la programmation de projecteurs traditionnels et asservis.

26 juin – 30 juin

9 octobre – 13 octobre

35 heures | 6 participants

ETC EOS

Prise en main et pratique avancée

Partenariat ETC

Public : techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation des différents modèles des consoles ETC EOS pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

6 mars – 17 mars

16 octobre – 27 octobre

20 novembre – 1^{er} décembre

70 heures | 6 participants

NOUVEAU DAO

Intégration, import, export
de fichiers 3D

Public : concepteurs d'éclairages, pupitreurs et régisseurs lumière, directeurs techniques.

Objectifs : développer ses compétences dans l'intégration de fichiers 3D.

13 novembre – 16 novembre

35 heures | 8 participants

MA LIGHTING GRANDMA2

Public : régisseurs lumière.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console d'asservis grandMA2 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

30 janvier – 10 février

27 mars – 7 avril

18 septembre – 29 septembre

70 heures | 6 participants

MA LIGHTING GRANDMA3

De la grandMA2 à la grandMA3

Public : régisseurs lumière ayant déjà une bonne connaissance de l'univers des projecteurs automatiques et de la programmation de consoles asservies.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation de la console d'asservis grandMA3 pour la programmation de projecteurs asservis.

20 février – 24 février

11 septembre – 15 septembre

35 heures | 6 participants

EXPLOITER LES SOURCES LED DANS LE SPECTACLE

Usages et contraintes

Public : techniciens, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : identifier les possibilités scéniques et les contraintes techniques liées à l'utilisation de sources LED dans le spectacle vivant.

11 avril – 14 avril

28 heures | 10 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR L'ÉCLAIRAGE DE SPECTACLE

ArtNet, sACN, MaNet

Public : éclairagistes, techniciens, régisseurs lumière et vidéo.

Objectifs : acquérir et appliquer les connaissances techniques et informatiques à l'éclairage de spectacle, configurer et exploiter réseaux et logiciels appliqués à l'éclairage scénique. Réaliser une étude de cas.

24 avril – 28 avril

2 octobre – 6 octobre

35 heures | 6 participants

NOUVELLE FORMULE WYSIWYG

Prise en main

Report, Design, Perform

Public : concepteurs d'éclairages, pupitreurs et régisseurs lumière, directeurs techniques.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel Wysiwyg et de ses différentes versions Report, Design, Perform. Fonctions de base et fonctions avancées.

16 janvier – 20 janvier

6 novembre – 10 novembre

35 heures | 8 participants

LA CRÉATION LUMIÈRE POUR LE THÉÂTRE

Public : régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.

Objectifs : explorer les champs artistiques et développer les compétences techniques nécessaires à la fonction de concepteur lumière pour le théâtre.

27 février – 17 mars

105 heures | 8 participants

ÉCLAIRAGE PÉRENNE ET ARCHITECTURAL

Public : éclairagistes ou régisseurs lumière du spectacle vivant désirant élargir leur domaine de compétences ; architectes, paysagistes, scénographes désirant mieux comprendre et appréhender la fonction, les enjeux et les techniques de l'éclairage pérenne.

Objectifs : appréhender l'ensemble des composantes d'un projet d'éclairage pérenne appliqué à l'architecture intérieure et extérieure. Identifier les acteurs, les phases et le contenu d'un projet, analyser les différents éléments, choisir les sources et les appareils, définir les solutions, réaliser des simulations et des calculs photométriques simples.

4 décembre – 22 décembre

105 heures | 8 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

Voir page 24

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 24

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 25

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

Voir page 55

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

Voir page 55

TOUCHDESIGNER Création et régie vidéo

Voir page 55

MODULO KINETIC

Solution média serveur en temps réel
tout intégré développée par Modulo Pi

Voir page 56

MODULO PLAYER

Solution média serveur
développée par Modulo Pi

Voir page 56

OSC

Interconnexion d'outils
de régie et de création

Voir page 24



SON

D'une richesse exemplaire, l'offre son est accessible, agile et adaptable. De l'expertise sonore aux connaissances techniques, ces formations vous permettent d'asseoir vos compétences et de suivre les évolutions technologiques.

AU CFA : FORMATION INITIALE EN ALTERNANCE JUSQU'À 29 ANS

(voir p. 18)

RÉGISSEUR SON

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale à dominante scientifique, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien son, régisseur son, sonorisateur.

Septembre 2023 – Septembre 2025
1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

FORMATIONS MÉTIER FORMATIONS LONGUES

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composant la certification finale du RNCP*.

RÉGISSEUR SON

Reconversion professionnelle, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événementiel : étudier et réaliser les dossiers techniques son, organiser le travail et mettre en œuvre les matériels et équipements de sonorisation, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques. Coordonner l'activité d'une régie pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

11 octobre 2023 – 6 juin 2024
1 085 heures | 8 participants

RÉGIE SON EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SONORISATION DE SPECTACLE

Préparer, exploiter une régie son de spectacle et d'événement

Public : techniciens son souhaitant évoluer vers la régie son.

Objectifs : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements et des consoles son nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques, par la mise en œuvre des équipements son.

26 janvier – 4 avril
343 heures | 10 participants

RÉGIE SON ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectifs : développer les compétences nécessaires pour coordonner l'activité d'une régie lumière pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

20 avril – 26 mai
161 heures | 10 participants

LA RECETTE DU CFPTS, TOUJOURS LA MÊME :
LES MEILLEURS PROFESSIONNELS EN
ACTIVITÉ PASSIONNÉS PAR LA TRANSMISSION.

*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

RÉGIE SON INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SONORISATION

Monter, câbler et régler
les équipements de sonorisation

Public : toute personne sensibilisée
au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences
nécessaires à l'installation et la mise en
œuvre des équipements de sonorisation
dans le spectacle et l'événementiel.

11 octobre – 20 décembre
350 heures | 10 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SON

Public : techniciens, artistes,
musiciens, chargés de production
ou toute personne souhaitant développer
une vision d'ensemble de la sonorisation.

Objectifs : développer des compétences
pour assister les équipes techniques
dans la préparation des matériels
et l'installation des équipements son.

20 février – 24 février
5 juin – 9 juin
18 septembre – 22 septembre
35 heures | 10 participants

NOUVEAU MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME KARA II

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens son.

Objectifs : développer les compétences
pour mettre en œuvre un système
de sonorisation Kara II L-Acoustics.

3 janvier – 5 janvier
21 heures | 10 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES CONSOLES NUMÉRIQUES

Public : techniciens son et / ou toute
personne exploitant les consoles
numériques dans le spectacle vivant
et / ou l'événementiel.

Objectifs : configurer et exploiter
une régie son à l'aide d'une console
numérique : monter, câbler, vérifier,
sonoriser, enregistrer, s'adapter
aux principaux outils de mixage.

23 janvier – 3 février
70 heures | 8 participants

AUDIONUMÉRIQUE APPLIQUÉ AU RÉSEAU DANTE

Public : techniciens, sonorisateurs
et ingénieurs du son souhaitant
acquérir de nouvelles connaissances
sur le son numérique.

Objectifs : mettre en œuvre une régie
audio numérique complète, de la
conversion au traitement du signal ainsi
que son transport sur le réseau Dante.

9 janvier – 13 janvier
6 novembre – 10 novembre
35 heures | 8 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX AUDIONUMÉRIQUES

Dante / AES67, AVB

Public : sonorisateurs, régisseurs,
ingénieurs du son et techniciens
son souhaitant découvrir et mettre
en œuvre les réseaux audio numériques.

Objectifs : installer, paramétrer,
exploiter des réseaux audio numériques
et mettre en œuvre les connaissances
acquises dans la construction
de réseaux dédiés fiables et performants
(terminologie, concepts réseaux,
interfaces, synchronisation).

13 février – 24 février
20 novembre – 1^{er} décembre
70 heures | 8 participants

NOUVEAU SWITCHS ET HYBRIDATION DES RÉSEAUX AUDIONUMÉRIQUES

Partenariat Agora

Public : techniciens son expérimentés – régisseurs / ingénieurs du son – techniciens et ingénieurs systèmes – toute personne ayant eu une première expérience réussie en réseau audionumérique.

Objectifs : mettre en œuvre et exploiter les outils permettant l'hybridation des réseaux audionumériques.

9 octobre – 13 octobre

35 heures | 8 participants

SONORISATION DE CONCERT

Façade, retours, mixage

Public : techniciens son du spectacle vivant et ingénieurs du son ayant déjà une expérience de la sonorisation et désirant se perfectionner aux techniques spécifiques du concert.

Objectifs : maîtriser les aspects techniques et artistiques du mixage pour réaliser la régie façade et retours. Choisir et positionner les microphones et les capteurs, effectuer la balance et le mixage du concert.

27 février – 10 mars

9 octobre – 20 octobre

70 heures | 8 participants

SONORISATION DE CONFÉRENCE

Public : techniciens, régisseurs et toute personne souhaitant acquérir une pratique efficace de la sonorisation de conférence.

Objectifs : installer et régler une sonorisation de conférence : moyens techniques, configurer et exploiter une petite console numérique, gérer une sonorisation façade et retours pour une conférence.

27 juin – 30 juin

28 heures | 10 participants

IN EAR MONITOR (IEM)

Technologie et mixage

Public : sonorisateurs, régisseurs son, techniciens son confirmés. Musiciens désireux de comprendre le fonctionnement et les contraintes des retours IEM.

Objectifs : mixer en In Ear Monitor pour des musiciens / comédiens. Mettre en œuvre une régie d'In Ear Monitor, utilisant plusieurs liaisons HF.

11 septembre – 15 septembre

35 heures | 8 participants

LA CRÉATION SONORE AVEC LIVE

Public : techniciens et régisseurs son, ingénieurs du son, créateurs / concepteurs sonores, amenés à répondre à des demandes de création sonore dans le spectacle vivant.

Objectifs : exploiter l'outil logiciel Live d'Ableton pour la création sonore dans le spectacle vivant.

5 juin – 9 juin

35 heures | 6 participants

MESURE, CALAGE ET MONITORING LIVE

Smart live – SysTune

Public : sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs et prescripteurs ou toute personne confrontée à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.

Objectifs : évaluer la pertinence des outils de mesure électro-acoustique et de calage système. Apporter des solutions de mesure pour optimiser les systèmes de diffusion sonore.

20 mars – 24 mars

23 octobre – 27 octobre

35 heures | 8 participants

INSTALLATION ET RÉGLAGE DES SYSTÈMES DE DIFFUSION EN SONORISATION

Public : techniciens son et ingénieurs du son désirant se former à la mise en œuvre des systèmes de diffusion.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation et aux réglages des différents systèmes de diffusion.

12 juin – 23 juin

11 décembre – 22 décembre

70 heures | 8 participants

EXPLOITATION DES LIAISONS HF

Public : régisseurs, sonorisateurs, techniciens / assistants son et backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant des liaisons HF.

Objectifs : exploiter et optimiser des liaisons HF dans toutes les configurations.

13 mars – 17 mars

13 novembre – 17 novembre

35 heures | 8 participants

NOUVEAU OPTIMISATION ET CONTRÔLE D'UN SYSTÈME DE DIFFUSION L-ACOUSTICS

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens systèmes expérimentés, régisseurs / ingénieurs du son.

Objectifs : concevoir et mettre en œuvre un système L-Acoustics optimisé.

9 janvier – 13 janvier

35 heures | 10 participants

LA SPATIALISATION DU SON

Public : techniciens son, réalisateurs et concepteurs sonores, compositeurs, scénographes, sonorisateurs et ingénieurs du son confirmés souhaitant connaître et mettre en application les techniques de mise en espace du son.

Objectifs : évaluer le potentiel de la spatialisation du son au travers des différentes techniques. Exploiter les caractéristiques esthétiques et les possibilités d'écriture de la mise en espace sonore. Connaître les principaux procédés de spatialisation sonore. Décrire, comparer et mettre en œuvre les principaux systèmes matériels et logiciels disponibles sur le marché.

25 septembre – 6 octobre

70 heures | 6 participants

NOUVEAU SONORISATION SPATIALISÉE ET CRÉATION IMMERSIVE AVEC HOLOPHONIX

Partenariat Amadeus

Public : techniciens systèmes expérimentés ; régisseurs son ; ingénieurs du son ; créateurs son ; scénographes d'équipements spécialisés son.

Objectifs : concevoir, mettre en œuvre, calibrer et exploiter le système de spatialisation HOLOPHONIX, développé par Amadeus, en coordination avec l'Ircam.

4 septembre – 8 septembre

35 heures | 8 participants

NOUVEAU SONORISATION IMMERSIVE L-ISA

Partenariat L-Acoustics

Public : techniciens systèmes expérimentés, régisseurs son, ingénieurs du son.

Objectifs : concevoir, mettre en œuvre, calibrer et exploiter un système de haut-parleurs L-ISA.

16 janvier – 20 janvier

35 heures | 8 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

Voir page 24

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 24

TOUCHDESIGNER

Création et régie vidéo

Voir page 55

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 25

QLAB

Conduite son et vidéo

Voir page 25

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

Voir page 55

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

Voir page 55

OSC

Interconnexion d'outils
de régie et de création

Voir page 24



VIDÉO

Une offre à la fois transversale et précise qui couvre l'essentiel des besoins actuels du secteur. Des formations outils et des stages métier complets sur des problématiques récurrentes. Un secteur également ouvert à des professionnels du son, de la lumière et du plateau.

AU CFA : FORMATION INITIALE EN ALTERNANCE JUSQU'À 29 ANS

(voir p.18)

RÉGISSEUR VIDÉO

Formation sur 24 mois, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

Septembre 2023 – Septembre 2025

1 250 heures en centre de formation et 2 390 heures en entreprise sous contrat d'alternance | 12 participants

FORMATIONS MÉTIER FORMATIONS LONGUES

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composant la certification finale du RNCP*.

RÉGISSEUR VIDÉO DE SPECTACLE

Reconversion professionnelle, certification professionnelle de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP*

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et / ou toute personne proche du secteur vidéo. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier de régisseur vidéo pour le spectacle et l'événementiel : concevoir, mettre en œuvre et exploiter une régie vidéo de diffusion d'images (projetées ou diffusées via des systèmes de mur d'images) dans le cadre de productions, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

11 octobre 2023 – 6 juin 2024

108 heures | 8 participants

RÉGIE VIDÉO INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS VIDÉO

Diffusion d'images pour le spectacle et l'événementiel

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et / ou toute personne proche du secteur vidéo.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements de systèmes vidéo de diffusion d'images pour le spectacle et l'événementiel : monter, câbler, régler.

11 octobre – 20 décembre

350 heures | 10 participants

RÉGIE VIDÉO EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA DIFFUSION VIDÉO

Conception / adaptation de régie pour le spectacle et l'événementiel

Public : techniciens vidéo souhaitant évoluer vers la régie vidéo.

Objectifs : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements vidéo nécessaires à l'activité de régisseur vidéo dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques par la mise en œuvre des équipements vidéo pour la diffusion d'images.

26 janvier – 4 avril

343 heures | 10 participants

*RNCP: Répertoire National des Certifications Professionnelles

RÉGIE VIDÉO ORGANISER ET COORDONNER LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Public : techniciens et régisseurs ayant besoin d'acquérir les outils organisationnels et de coordination d'équipe.

Objectifs : développer les compétences nécessaires pour coordonner l'activité d'une régie (lumière, son, vidéo) pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

20 avril – 26 mai

161 heures | 10 participants

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

Public : techniciens, régisseurs de spectacle souhaitant développer leurs compétences sur l'exploitation de la diffusion vidéo.

Objectifs : procéder à la programmation et à l'exploitation des systèmes de diffusion vidéo afin de répondre aux besoins d'un créateur, d'un événement, d'un client.

19 juin – 30 juin

70 heures | 8 participants

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

Public : techniciens du spectacle, techniciens vidéo.

Objectifs : connaître et pratiquer les fondamentaux du signal vidéo et de la connectique, configurer les ordinateurs, connaître des différents équipements et leurs systèmes d'installation, savoir régler et étalonner.

20 février – 24 février

6 novembre – 10 novembre

35 heures | 10 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR LA VIDÉO

Extendors cuivre / optiques, HDbaseT, NDI

Public : techniciens et régisseurs vidéo.

Objectifs : installer, paramétrer et exploiter des réseaux pour la vidéo et mettre en œuvre les connaissances techniques informatiques et réseaux : protocoles, environnement IP, périphériques actifs. Savoir conseiller un cadre technique.

17 avril – 21 avril

35 heures | 6 participants

TOUCHDESIGNER Création et régie vidéo

Public : régisseurs vidéo, régisseurs son, régisseurs lumière.

Objectifs : savoir pratiquer le logiciel TouchDesigner pour la régie son et vidéo de spectacle : méthodologies de travail pour une régie vidéo intégrée à un projet scénographique, mise en place des outils et des interfaces d'entrée / sortie ; réaliser une programmation simple adaptée aux demandes ; programmer des interactivités à l'aide des différents protocoles utilisés dans le spectacle.

6 novembre – 10 novembre

35 heures | 8 participants

**POUR CHAQUE FORMATION
DE CE CALENDRIER,
N'HÉSITEZ PAS
À DEMANDER UNE FICHE
DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE.**

FICHIERS MÉDIA

Codecs et formats pour la projection vidéo
Enregistrement, compression et lecture de fichiers vidéo

Public : techniciens, régisseurs vidéo et toute personne confrontée à l'encodage et / ou à la projection de fichiers média.

Objectifs : définir, reconnaître et paramétrer les formats et les codecs de compression dans la projection d'images fixes et de séquences vidéo. Recommander un format de fichier et un codec en fonction du type de média et de son utilisation.

15 mai – 17 mai

21 heures | 8 participants

NOUVELLE FORMULE MILLUMIN

Public : régisseurs de spectacle son, lumière, vidéo.

Objectifs : programmer des régies vidéo de spectacle à l'aide du logiciel Millumin ; combiner les interactions entre les logiciels ; adapter la diffusion d'images aux différentes surfaces de projections ; intégrer les sources vidéo en temps réel à la régie.

21 mars – 24 mars

28 heures | 8 participants

MODULO PLAYER

Solution média serveur développée par Modulo Pi

Partenariat Modulo Pi

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et / ou de l'audiovisuel souhaitant acquérir une connaissance avancée de Modulo Player.

Objectifs : exploiter Modulo Player dans le cadre d'installations fixes ou de prestations événementielles. Créer un projet et encoder un show : encoder et restituer, mapping, show control, protocoles DMX, ArtNet, OSC, MIDI, pilotage des systèmes interactifs, acquisition de connaissances avancées.

6 mars – 10 mars

18 septembre – 22 septembre

35 heures | 6 participants

MODULO KINETIC

Solution média serveur en temps réel tout intégré développée par Modulo Pi

Partenariat Modulo Pi

Public : toute personne souhaitant acquérir une bonne connaissance et maîtrise de Modulo Kinetic : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et / ou de l'audiovisuel.

Objectifs : exploiter Modulo Kinetic dans le cadre d'installations fixes, de prestations événementielles ou d'études d'implantation.

13 mars – 17 mars

25 septembre – 29 septembre

35 heures | 6 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

Voir page 24

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 24

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 25

OSC INTERCONNEXION D'OUTILS DE RÉGIE ET DE CRÉATION

Voir page 24



DÉCOR / ACCESSOIRES

Des stages éprouvés et approuvés depuis leur création composent cette offre vaste qui contient plusieurs domaines d'expertise. Faites votre choix entre modules courts très pointus et formations plus larges et plus transversales !

ACCESSOIRISTE RÉALISATEUR

CAP Accessoiriste-réalisateur

Partenariat Ministère
de l'Éducation nationale

Public : toute personne sensibilisée au monde du spectacle et désirant travailler dans ce secteur.

Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accessoiriste-réalisateur : maîtrise des aspects techniques, esthétiques et d'organisation du travail, dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma et de l'événementiel.

22 novembre 2023 – 30 mai 2024

847 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

Taille directe et techniques
de recouvrement

Public : accessoiristes, machinistes, costumiers, scénographes, décorateurs, mouleurs / staffeurs, etc.

Objectifs : tailler une forme en polystyrène et en mousse polyuréthane d'après un modèle ou une iconographie, et traiter sa surface en prévision de la peinture et de la patine.

28 septembre – 20 octobre

119 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

Techniques mixtes
et customisation d'objets

Public : accessoiristes, accessoiristes de plateau, décorateurs, costumiers.

Objectifs : réaliser de petits assemblages en utilisant les techniques de la soudure à l'arc ; réaliser un débit à la meuleuse ; choisir la technique appropriée en fonction de la commande ; réaliser l'équerrage d'un châssis.

11 septembre – 26 septembre

84 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

De la terre à la patine : modelage,
prise d'empreintes, tirage, patines

Public : techniciens, accessoiristes de plateau, costumiers, constructeurs, peintres, machinistes, marionnettistes.

Objectifs : mettre en œuvre les techniques de fabrication d'un objet scénique : modelage, moulage, tirage, peinture / patines. Travailler les matériaux terre, plâtre, résine, peinture. Réaliser un objet scénique mixant différentes techniques.

31 mai – 11 juillet

25 octobre – 6 décembre

210 heures | 12 participants

**SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM, LINKEDIN,
FACEBOOK ET YOUTUBE POUR VOIR LES RÉALISATIONS
ÉPOUSTOULANTES DE NOS STAGIAIRES.**

PLASTAZOTE

Techniques et volumes

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs.

Objectifs : appliquer une méthode de mise en volume du plastazote faisant appel à différentes techniques et réaliser un accessoire fini. Réaliser les calculs nécessaires à la mise en volume. Couper, monter. Réaliser un accessoire ou un élément de décor en plastazote et / ou orthofoam. Traiter la surface.

27 mars – 7 avril

70 heures | 12 participants

THERMOPLASTIQUES MODELABLES

Objets et costumes de scène

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs, *cosplayers*.

Objectifs : utiliser des matériaux thermoformables innovants, non toxiques, afin de réaliser des objets et costumes scéniques.

28 août – 8 septembre

70 heures | 10 participants

PATINES

Viellissement des costumes et tissus de scène (hors teinture et feutrage machine)

Public : costumiers, accessoiristes, marionnettistes, tapissiers, décorateurs, *cosplayers*.

Objectifs : développer les compétences techniques de patines pour vieillir et user mécaniquement des costumes et tissus de scène : appréhender le volume d'un costume, d'un tissu afin de situer les zones à vieillir ; choisir les outils et les produits en fonction du support et du résultat attendu ; mettre en œuvre les techniques d'usure de coton lourd et léger, de lainage, de cuir ; patiner les costumes et tissus pour leur donner un aspect vieilli.

12 avril – 18 avril

35 heures | 10 participants

MÉTAL – BIJOUX ET ACCESSOIRES DE COSTUMES

Public : accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers.

Objectifs : intégrer dans sa pratique professionnelle les techniques de réalisation de bijoux de spectacle ; réaliser une pièce en corde à piano, appliquer la technique de sertissage de pierre, graver à l'acide un motif sur du métal, réaliser des bijoux de spectacle.

19 juin – 7 juillet

105 heures | 9 participants

TECHNIQUES DE RÉALISATION DE MARIONNETTES

Public : comédiens, marionnettistes, accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation et à l'articulation de différents types de marionnettes, en prenant en compte les contraintes de manipulation, du dessin préparatoire à la mise en volume. Modeler et tailler, réaliser les moules et les tirages en résine, fabriquer et assembler une marionnette (carcasse, tête, membres), mettre en œuvre quelques techniques de jeu au travers de manipulations simples.

23 janvier – 24 février

175 heures | 8 participants

NOUVEAU TECHNIQUES DE FABRICATION DE MASQUES

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de masques pour la scène. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

13 septembre – 17 octobre

175 heures | 10 participants

PROTHÈSES POUR LA SCÈNE

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tout professionnel des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de prothèses de visage en gel de silicone. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

18 octobre – 15 novembre
140 heures | 9 participants

MATIÉRAGES ET PATINÈS APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Spectacle vivant, cinéma, publicité

Public : techniciens du spectacle, accessoiristes, constructeurs, peintres, costumiers.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la réalisation de matiérages et patinés d'éléments de décor de cinéma, de publicité et de spectacle vivant.

27 février – 24 mars
140 heures | 8 participants

FONDAMENTAUX DU TRAVAIL DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Public : personnes sensibilisées à la construction désirant travailler le bois.

Objectifs : développer les compétences essentielles à l'utilisation des outils de l'atelier de construction bois (outillage à main, outillage électroportatif et pneumatique, certaines machines-outils) dans le respect de la législation, des règles de l'art et des préconisations de la prévention des risques.

29 mars – 4 mai
20 novembre – 22 décembre
175 heures | 8 participants

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE DÉCOR – BOIS

Public : personnes sensibilisées au monde du spectacle maîtrisant tout ou partie des outils et machines à bois, et désirant intégrer une équipe de construction de décor.

Objectifs : intégrer dans sa pratique du travail du bois les techniques de construction de décor.

11 septembre – 13 octobre
175 heures | 8 participants

CORDE À PIANO

Accessoires / carcasserie

Public : costumiers, accessoiristes, serruriers, réalisateurs d'effets spéciaux, sculpteurs, marionnettistes.

Objectifs : Intégrer les techniques de mise en œuvre de la corde à piano et des métaux en feuille dans la réalisation d'éléments de décor, d'accessoire et de costumes pour le spectacle.

5 juin – 7 juillet
175 heures | 8 participants

MÉCANISMES ET ARTICULATIONS DE PETITES MACHINES POUR LE SPECTACLE

Accessoires : animation d'objets

Public : marionnettistes, accessoiristes, machinistes, constructeurs, techniciens des arts de la rue, décorateurs.

Objectifs : construire et mettre en œuvre des systèmes mécaniques, électriques, articulés, commandés ou télécommandés pour marionnettes, accessoires et petites machineries.

20 avril – 7 juin
6 novembre – 15 décembre
210 heures | 8 participants

SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Qualification soudeur suivant EN 9606-1 de type 111 FW monopass

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes.

Objectifs : autour de son métier d'origine, développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures et à l'assemblage de différents profilés acier. Souder les métaux courants et utiliser les différents matériels. Choisir le type de poste en fonction des soudures à effectuer. Réaliser des assemblages.

20 février – 24 mars

17 avril – 25 mai

25 septembre – 27 octobre

175 heures | 8 participants

SOUDURE À L'ARC

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs.

Objectifs : réaliser de petits assemblages en utilisant les techniques de la soudure à l'arc ; réaliser un débit à la meuleuse ; choisir la technique appropriée en fonction de la commande ; réaliser l'équerrage d'un châssis.

30 mars – 13 avril

70 heures | 8 participants

SOUDURE TIG ACIER INOX

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures au TIG et à l'assemblage de différents profilés acier et inox.

11 septembre – 22 septembre

70 heures | 8 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE

Pyrotechnie d'intérieur

Voir page 38

ARDUINO POUR LA CRÉATION

Formation et Workshop

Voir page 24

AUTOCAD 2D

Voir page 25

AUTOCAD 2D ET 3D

Voir page 25

SKETCHUP 3D

Voir page 25



PRÉVENTION DES RISQUES

Le CFPTS chasse les facteurs de risque depuis de nombreuses années pour concevoir des réponses adaptées à chacun d'eux et propose les formations obligatoires mais aussi celles qui élargissent vos compétences et vous rendent plus performants.

LUTTE CONTRE LES VHSS

Les fondamentaux en matière de violences et harcèlement sexistes et sexuels, repérage et positionnement

Public : tout public.

Objectifs : comprendre, prévenir et agir contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans les relations de travail.

14 mars

6 juin

12 septembre

5 décembre

7 heures | 12 participants

LUTTE CONTRE LES VHSS

Réagir de façon adaptée face aux situations de violences et harcèlement sexistes et sexuels

Public : ce parcours est destiné aux personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS.

Objectifs : contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation et auprès de ses collègues.

14 mars – 15 mars

12 septembre – 13 septembre

14 heures | 12 participants

LUTTE CONTRE LES VHSS

Mettre en œuvre un plan d'action et évaluer ses effets au sein de sa structure

Public : ce parcours est destiné aux personnes ayant en charge ou ayant la responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/ auprès de leur équipe.

Objectifs : mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de sa structure/ auprès de son équipe.

6 juin – 14 juin

5 décembre – 13 décembre

21 heures | 12 participants

LUTTE CONTRE LES VHSS

Être référent violences et harcèlement sexistes et sexuels

Public : futurs référents VHSS d'une structure ; membres du service RH et sécurité des organismes de formation ; membres du CSE et membres des CHSCT de la fonction publique ; membres des cellules harcèlement des CFA ; managers d'entreprise/structures non soumises à l'obligation légale.

Objectifs : développer les compétences pour devenir et assumer les responsabilités du référent violences et harcèlement sexistes et sexuels.

6 juin – 20 juin

5 décembre – 19 décembre

21 heures | 12 participants

RESPONSABLE DE LA SÛRETÉ

Certificat de qualification professionnelle

Partenariat CPNEF-SV / Afdas / DGEFP

Public : emploi cadre placé sous l'autorité hiérarchique du directeur sécurité/sûreté ou d'un membre de la direction (directeur général, directeur technique, directeur de l'immobilier, etc.). Encadrants techniques ayant une expérience confirmée en gestion d'équipes : responsables de la sécurité, responsables des services généraux, responsables de l'accueil du public, régisseurs généraux, préventeurs en hygiène et sécurité du travail, etc.

Objectifs : assurer les missions du responsable sûreté des établissements recevant du public, culturels, de loisirs ou d'activités touristiques. Participer à la mise en place d'un système de management de la sûreté dans un contexte d'accueil du public, assurer la gestion administrative de la sûreté liée à l'accueil du public, assurer la coordination opérationnelle de la sûreté liée à l'accueil du public et au fonctionnement de la structure.

6 février – 31 mars

280 heures | 10 participants

LA SÛRETÉ DANS LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE, CULTUREL, DE LOISIRS OU DE COMMERCE

Partenariat CPNEF-SV / Afdas / DGEFP

Public : dirigeants, cadres techniques, cadres administratifs, cadres dans l'accueil.

Objectifs : identifier, évaluer et intégrer la sûreté dans la gestion d'un établissement touristique, culturel, de loisirs ou de commerce.

17 avril – 21 avril

18 décembre – 22 décembre

35 heures | 12 participants

DÉVELOPPER LES RÉFLEXES SÛRETÉ DANS LES MÉTIERS DU TOURISME, DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DU COMMERCE

Partenariat CPNEF-SV / Afdas / DGEFP

Public : tout public, équipes techniques, administratives, accueil du public, etc.

Objectifs : prévenir efficacement une situation à risque et/ou de comportement dangereux, dans le respect de l'organisation des structures d'accueil du public et des procédures spécifiques fixées en matière de sûreté.

16 mars – 17 mars

21 septembre – 22 septembre

14 heures | 14 participants

SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Certificat de compétences professionnelles de la CPNEF-SV

Partenariat CPNEF-SV

Public : directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence). Toute autre personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle.

16 janvier – 20 janvier

6 mars – 10 mars

24 avril – 28 avril

5 juin – 9 juin

25 septembre – 29 septembre

13 novembre – 17 novembre

35 heures | 15 participants

ÉLABORER DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES

Consignes – procédures – plans de prévention

Public : directeurs, gérants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des documents liés à la prévention des risques d'une entreprise de spectacle vivant et d'événement.

4 juillet – 6 juillet

5 décembre – 7 décembre

21 heures | 12 participants

ACCROCHE ET LEVAGE

Machinerie scénique

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc., ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention liées à la manipulation de la machinerie scénique utilisée dans le spectacle.

27 février – 3 mars

13 novembre – 17 novembre

35 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE

Moteurs et ponts

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc., ayant une pratique du levage des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

9 janvier – 13 janvier

9 octobre – 13 octobre

35 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE

Machinerie scénique (équipements fixes) et moteurs et ponts (grils provisoires)

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc., ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie et des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie scénique et des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

31 mai – 9 juin

6 novembre – 15 novembre

56 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE

Recyclage

Public : responsables d'opérations de levage faisant appel à la machinerie scénique et aux structures multidimensionnelles motorisées, techniciens de plateau, machinistes, régisseurs, responsables d'accroches, directeurs techniques.

Objectifs : actualiser ses connaissances en prévention des risques d'accident lié à la manipulation de la machinerie et des structures motorisées utilisées dans le spectacle en intégrant l'évolution des techniques et de la réglementation.

21 mars

19 décembre

7 heures | 10 participants

CACES® NACELLES ET CHARIOTS, R486 CAT. A ET B ; R482 CAT. F ; R489 CAT. 3

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

Partenariat ECN

Public : techniciens du spectacle utilisant ou devant utiliser des nacelles élévatrices et chariots élévateurs des catégories correspondantes.

Objectifs : conduire les nacelles de catégorie fixe ou mobile lors des opérations, à élévation multidirectionnelle (R486 cat. A et B), les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489 cat. 3), ou les chariots élévateurs à mâts télescopiques (R482 cat. F), en appliquant les règles de conduite et de sécurité définies par les recommandations les concernant.

16 janvier – 21 janvier

17 avril – 22 avril

16 octobre – 21 octobre

4 décembre – 9 décembre

40 heures | 6 participants

TOUTES NOS FORMATIONS SONT AUSSI ADAPTABLES À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES, CONTENUS ET DATES OU CAHIER DES CHARGES SPÉCIFIQUE. voir page 71

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION ÉLECTRIQUE

BS – B0 – BE manœuvre, préparation à l'habilitation délivrée par l'employeur

Public : non électriciens, techniciens du spectacle, utilisateurs de matériels électroportatifs, agents d'entretien, factotums, personnels permanents non électriciens, décorateurs, installateurs de stands, conducteurs d'engins de chantier ou de PEMP (titulaires ou non du CACES), agents de sécurité incendie SSIAP, etc.

Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilitable par son employeur pour réaliser des interventions élémentaires de remplacement (BS), exécuter des travaux d'ordre non électrique (B0), exécuter certaines manœuvres d'ordre non électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

15 mai – 17 mai

18 septembre – 20 septembre

18 décembre – 20 décembre

21 heures | 10 participants

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION ÉLECTRIQUE

BR – B2V – BC – BE manœuvre, préparation à l'habilitation délivrée par l'employeur

Public : électriciens, chef électriciens, techniciens du spectacle assurant la distribution d'énergie sur des festivals, événements, installations en plein air, chapiteaux, tentes, structures, hors les murs (...), agents de maintenance, backliners, etc.

Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilitable par son employeur pour réaliser des interventions (BR), des travaux d'ordre électrique (BC, B2V), exécuter certaines manœuvres d'ordre électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

9 janvier – 13 janvier

20 mars – 24 mars

23 octobre – 27 octobre

35 heures | 10 participants

RECYCLAGE DU PERSONNEL HABILITÉ BT DANS LES MÉTIERS DU SPECTACLE

Public : techniciens du spectacle ayant précédemment obtenu au cours d'une formation un ou plusieurs des niveaux suivants : BS, B1V, BR, B2V, BC.

Objectifs : actualiser ses connaissances et ses pratiques en fonction de l'évolution de la réglementation.

10 juillet – 11 juillet

21 décembre – 22 décembre

10,5 heures | 10 participants

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Formation initiale, Certificat SST

Partenariat BA Formation / Stoporisk

Public : personnels des services techniques, administratifs ou d'accueil, travaillant dans le spectacle vivant, volontaires ou désignés par leur employeur.

Objectifs : intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation des structures de spectacle vivant et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail. Prévenir les risques liés au travail.

5 janvier – 6 janvier

2 octobre – 3 octobre

14 heures | 10 participants

SSIAP 1, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Diplôme d'Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes – option Spectacle

Partenariat DEVHOM formation

Public : techniciens de spectacle désirant assurer les missions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).

Objectifs : définir les différentes conditions de sécurité à mettre en œuvre dans le cadre de l'organisation d'une manifestation au sein d'un bâtiment, de son classement initial et en fonction du type de scène installée.

20 mars – 4 avril

16 octobre – 31 octobre

84 heures | 12 participants



À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES DE LA CULTURE, DU SPECTACLE, DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DES LOISIRS

Des formations
aux mille facettes

**TOUT NOTRE CATALOGUE EST ADAPTABLE
À LA CARTE, CHEZ VOUS OU CHEZ NOUS :
DATES, PUBLICS, DURÉES, CONTENUS.
FORMER VOS SALARIÉS SELON UN CAHIER
DES CHARGES ENTIÈREMENT SPÉCIFIQUE
À VOS BESOINS ? C'EST ÉGALEMENT POSSIBLE !**

Signe de la transversalité grandissante de son expertise,
La Filière propose des formations adaptées et adaptables
aux techniciens des industries culturelles, des entreprises
de loisirs, des musées, du tourisme, du sport, etc.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS DÉPLOYÉES

L'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

- Responsable technique d'exploitation cinématographique
- Fonctionnement de la salle de cinéma, maintenance du bâtiment et des équipements
- Responsabilités de l'exploitant et sécurité du public dans l'exploitation cinématographique
- Santé et sécurité des travailleurs dans l'exploitation cinématographique
- Accueillir de l'événementiel dans une exploitation cinématographique, adaptations techniques

POUR LA MUSÉOGRAPHIE

- Régie d'exposition / Musée et exposition temporaire
- Gestion de projet d'exposition
- Méthodologie, ordonnancement, suivi budgétaire
- Les fondamentaux de l'éclairage d'expositions permanentes et temporaires
- Éclairage et mise en valeur des œuvres de musée

POUR LES PARCS DE LOISIRS

- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Masques latex
- Effets spéciaux
- Technique de moulage pour thermoformage

DT/RÉGIE

- Organisation et logistique éco-responsables des événements
- Fonctionnement, entretien et gestion du bâtiment
- Régies techniques des espaces événementiels
- Sensibilisation aux réseaux scéniques pour les cadres techniques

ADMINISTRATION/ PRODUCTION

- Les fondamentaux de l'organisation et de la mise en œuvre technique d'un spectacle
- Les fondamentaux de la régie d'événements
- Gestion des contrats d'artiste et propriété intellectuelle
- Réseaux sociaux et spectacle vivant

PLATEAU

- De la machinerie contrebalancée à la machinerie informatisée
- Pratique de l'accroche et du levage
- Les accessoires de levage
- Plateau-machinerie niveau 1 et 2
- Matelotage : épissures classiques et modernes

LUMIÈRE

- Les stages consoles : Hog4, grandMA, EOS, Cobalt, Chamsys
- Utilisation de LED
- LightRegie
- Les fondamentaux électriques
- Formation logiciel Capture
- Élingage des matériels scéniques
- AutoCAD au service des régisseurs pour la réalisation des plans de feu
- Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage de spectacle

SON

- Approche du mixage de musique classique sur logiciel Pyramix
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore

VIDÉO

- Intégrer de l'image dans le spectacle vivant
- Pure Data dans les arts de la scène
- Les bases de la vidéoprojection
- La régie vidéo de théâtre
- Exploitation des équipements vidéo pour l'événementiel

DÉCOR/ACCESSOIRES

- Peinture de décor
- Les fondamentaux de la construction bois et les principes de réparation des éléments de décor
- Les bases de la DAO
- Logiciel QCad
- Fabrication d'accessoires
- Sensibilisation à la résistance des matériaux pour la structure des décors

PRÉVENTION DES RISQUES

- Travail en hauteur
- Port du harnais
- Agir et travailler en sûreté
- Établir son Document Unique
- La législation applicable aux équipements de machinerie

NOS FORMATIONS SUR LES FONDAMENTAUX TECHNIQUES SONT ADAPTABLES À TOUS LES PUBLICS ET TOUTES LES ENTREPRISES DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

- Sensibilisation aux réseaux pour les cadres techniques
- Fondamentaux techniques pour les non techniciens
- Fondamentaux techniques du plateau
- Fondamentaux techniques de la lumière
- Fondamentaux techniques du son
- Fondamentaux de la prévention des risques



↑
La cour du CFPTS
aussi belle
de jour que de nuit



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour du 20 juin 2022

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle (CFPTS), association régie par la loi de 1901, ayant son siège social sis 92, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET, sur catalogue et sur mesure pour des entreprises, réalisées dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition. Elles s'adressent aux salariés intermittents, salariés d'entreprises en CDD ou CDI ou demandeurs d'emploi (les financeurs sont les OPCO, OPACIF, entreprises ou collectivités publiques) ainsi qu'à des personnes s'inscrivant à titre individuel, sans financement par un tiers. La souscription du dossier de candidature ou le « bon pour accord » d'un devis spécifique entraîne l'acceptation et l'adhésion sans réserve de l'ensemble des conditions ci-dessous, à l'exclusion de tout autre document émanant du participant, dont celui-ci aimerait se prévaloir, même si le CFPTS en a eu connaissance.

Conditions et modalités d'inscription / offre de formation catalogue

Pour s'inscrire, il faut remplir et renvoyer au CFPTS un dossier de candidature. Un accusé de réception est envoyé au candidat et / ou à son employeur selon les cas. Parallèlement, le candidat ou son employeur peut entamer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de sa formation auprès de son OPCO ou de l'institution dont il dépend. L'inscription d'un candidat est subordonnée à la recevabilité pédagogique (la fiche descriptive détaillée précise le pré-requis nécessaire et ses modalités d'évaluation), et à la limite des places disponibles pour la formation. Pour chaque action de formation, une convention est signée entre le CFPTS et le candidat, l'employeur ou le tiers financeur selon les cas. En cas de financement de la formation par un tiers, l'inscription est effectuée au nom de la personne physique (candidat) mais le client de CFPTS est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant dans la convention de formation et payant le coût de la formation. Le candidat reconnaît que, préalablement à la signature de la convention de formation, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par le CFPTS à travers les documents d'information mis à sa disposition avant son inscription, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de la formation à ses besoins. À l'issue de la formation, le CFPTS communiquera au participant les documents attestant de la réalisation de la formation.

Devis spécifiques

Des devis (propositions détaillées avec descriptif de formation et prix) sont envoyés en réponse aux demandes de formations spécifiques. Les commandes ne sont prises en compte qu'à réception du devis signé par le client ou d'un bon de commande. La durée de validité du devis est de 6 (six) mois à compter de la date d'envoi.

Clause d'engagement et de responsabilité

Le CFPTS déclare avoir souscrit à une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pouvant résulter directement de ses activités de formation. La responsabilité du CFPTS envers le participant est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le participant et est, en tout état de cause, limitée au montant payé au CFPTS au titre de la formation. En aucun cas, la responsabilité du CFPTS ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation. Le CFPTS s'impose une obligation de moyens pour les formations proposées. Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changer à l'initiative du responsable des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, le CFPTS ne pourra être tenu pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de sa volonté. Le participant s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du CFPTS ou de tout autre participant. Le CFPTS se réserve le droit d'exclure de la formation, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et / ou manquerait gravement aux présentes CGV ou au règlement intérieur.

Coûts et conditions de règlement

Tous les coûts des formations sont indiqués HT, facturés TTC, et comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le coût de la formation. Pour certaines formations catalogue, les prix peuvent varier en fonction du statut des candidats et des dispositions des organismes financeurs. En cas de paiement effectué par un tiers dans le cadre d'un financement, il appartient au participant de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par un tiers financeur, la part non prise en charge sera directement facturée au participant. Par ailleurs, si l'accord de prise en charge par le tiers financeur ne parvient pas à CFPTS au premier jour de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité du coût de la formation au participant. Les factures du CFPTS sont émises à l'issue de la formation (sauf pour les clients domiciliés à l'étranger, pour lesquels la facturation est réalisée avant le début de la formation) et sont payables comptant, sans escompte, par chèque ou virement bancaire, sauf conditions spécifiques convenues entre les parties, dans les délais suivants :

- à réception, en cas de facturation directe du participant (personne physique) de la totalité ou d'une partie du coût de la formation ;
- dans un délai de 60 (soixante) jours à compter de la date d'émission de la facturation, en cas de facturation d'une société ou d'un tiers financeur de la totalité ou d'une partie du coût de la formation. Un intérêt de retard sera dû pour tout paiement effectué au-delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros au titre des frais de recouvrement interne, exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

Droit de rétractation

(uniquement pour les formations financées directement par des personnes physiques)

À compter de la date de signature du contrat de formation, le client dispose d'un délai de 10 (dix) jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 (quatorze) jours pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Le candidat en informe le CFPTS par lettre recommandée avec accusé de réception. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV. Aucune somme ne sera réclamée par le CFPTS au client au titre de cette rétractation.

Report / Annulation / Désistement / Départ anticipé

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit au CFPTS. Pour toute annulation communiquée au CFPTS plus de 14 (quatorze) jours avant le début de la formation, aucune indemnité forfaitaire d'annulation ne sera facturée au client. En cas d'annulation entre 14 (quatorze) et 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 50 % (cinquante pour cent) du coût de la formation. En cas d'annulation moins de 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 100 % (cent pour cent) du coût de la formation. Si le participant ne s'est pas présenté à la formation ou en cas de formation commencée et abandonnée, la totalité des coûts de la formation est due. De même, toute formation commencée et interrompue sur décision du CFPTS suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du participant est due en totalité. En cas de formation initialement prévue pour être financée par un organisme financeur (autre que la société employant le participant), le CFPTS se réserve la possibilité de facturer les indemnités mentionnées ci-dessus directement au participant (en cas de non paiement par l'organisme financeur), sauf cas de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue dans la convention de formation conformément à l'article L. 6533-7 du Code du Travail. Il en va de même en cas d'annulation, de désistement ou d'abandon d'une formation destinée à être financée directement par le participant (personne physique). Le CFPTS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Le candidat en est informé au plus tard 2 (deux) semaines avant le début de la formation.

Protection de données à caractère personnel

Le CFPTS s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour assurer la protection de l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») de ses candidats et d'utiliser de telles Données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016 / 679 du 27 avril 2016 – RGPD et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ». Les Données font l'objet d'un traitement informatique par le CFPTS agissant en qualité de responsable de traitement. Ces informations sont à destination des services internes du CFPTS, de ses sous-traitants, notamment de son hébergeur, et des organismes paritaires collecteurs agréés. Les Données font l'objet d'un traitement pour les finalités suivantes : la gestion des inscriptions aux formations et la mise en œuvre des formations, la délivrance de diplômes

et / ou certifications, ainsi que la promotion des formations et activités du CFPTS. Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités : le temps de la formation augmentée de 3 (trois) ans à des fins d'animation et de promotion d'autres sessions de formation connexes ou complémentaires, sauf opposition de la part du participant, sans préjudice des obligations de conservation à des fins de preuve ou des délais de prescription en archivage intermédiaire pendant 5 (cinq) ans à l'issue de la formation et 10 (dix) ans pour les documents comptables. Si le candidat est un consommateur et exerce son droit de rétractation, les Données seront supprimées dans un délai de 1 (un) an à compter de l'exercice de son droit de rétractation. Les Données sont hébergées au sein de l'Espace Économique Européen. Toute personne dont les Données ont été collectées par le CFPTS bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données, de limitation et d'opposition au traitement. Par ailleurs, toute personne concernée peut organiser le sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au CFPTS, auprès de son DPO : Société ACTECCIL, 32, rue du Général de Gaulle, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ou dpo_cfpts@actecil.fr. Si la personne concernée estime, après avoir contacté le CFPTS, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles, le candidat ou participant peut consulter la politique de confidentialité du CFPTS.

Propriété intellectuelle et confidentialité

Le CFPTS détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale) utilisés dans le cadre de la formation, demeure sa propriété exclusive. Le participant s'interdit, à d'autres fins que strictement personnelles, d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de traduire ou de représenter, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, de les commercialiser ou de les diffuser à des tiers sans l'autorisation expresse et écrite du CFPTS. Toute utilisation non autorisée est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Par ailleurs, les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès.

Dispositions diverses

Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en garderont pas moins leur force et leur portée. Le CFPTS se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle inscription, quelle que soit l'antériorité des relations entre le CFPTS et le client. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

Notifications

Dans tous les cas où les CGV prévoient l'envoi d'un courrier recommandé, il est précisé que celui-ci doit être un courrier recommandé en version papier et non un courrier recommandé électronique.

Attribution de juridiction et loi applicable

Les présentes CGV sont régies par la loi française interne. En cas de litige entre le CFPTS et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. Conformément aux dispositions des articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, à défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le CFPTS, à savoir AME CONSO, dans un délai de 1 (un) an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
 - soit par courrier adressé à l'AME CONSO au 11, place Dauphine, 75001 Paris. Le recours à ce dispositif de médiation est gratuit pour le consommateur et ne le prive pas de la possibilité de porter ultérieurement sa réclamation devant les juridictions compétentes.
- En cas de litige n'ayant pu faire l'objet d'un accord amiable, tout différend au sujet de l'application des présentes CGV, de leur interprétation, de leur exécution seront portés devant les tribunaux de Bobigny, sauf dispositions d'ordre public applicables.



FORMATION CONTINUE
EN ALTERNANCE
ET HORS ALTERNANCE
www.marque-nf.com

Le CFPTS est certifié NF Service
Formation pour son activité de formation
continue à Bagnolet. Cette marque
prouve la conformité aux normes
NF X 50-760 et X 50-761 et aux règles
de Certification NF 214. Elle garantit
que l'aide à la formulation de la demande,
les informations relatives à l'offre,
la gestion administrative et commerciale
de la formation, la conception
du produit pédagogique, l'organisation
de la formation, la réalisation
de la formation et l'évaluation
sont contrôlées régulièrement par :
AFNOR CERTIFICATION
11, rue Francis-de-Pressensé
93571 La-Plaine-Saint-Denis Cedex.



Qualiopi – Processus Certifié
Certificat n° 2020 / 88685. 1
du 30 octobre 2020.

Le CFPTS est certifié Qualiopi, au titre
de ses actions de formation continue
et des actions de VAE. Cette certification
atteste que notre centre répond aux
exigences du RNQ (Référentiel National
Qualité) lequel est organisé autour
de sept critères qualité. Qualiopi
atteste ainsi de la qualité du processus
mis en œuvre par le prestataire
d'actions concourant au développement
des compétences (PAC) et permet
au CFPTS d'accéder à des fonds publics
ou mutualisés. Cette certification,
délivrée par AFNOR Certification,
est donnée au CFPTS pour quatreans.